



CURRICULUM VITAE

BLANC Gérard

*Professeur émérite à la Faculté de Droit et de Science Politique,
Université d'Aix-Marseille (AMU)*

Né le 31 janvier 1947 à Marseille (France), marié, 4 enfants

*Adresse professionnelle : Faculté de droit et de science politique, 3 avenue Robert Schuman,
13628 Aix-en-Provence cedex, France.*

Tél. professionnel. : 04 42 17 28 66

Adresse personnelle : 733 boulevard Frédéric Mistral, La Salle, 13320 Bouc-Bel-Air, France.

Tél. pers. : + 33 4 42 22 35 38. Portable : + 33 7 89 60 21 72

Adresse courriel : g-blanc@wanadoo.fr

Formation

Doctorat d'état de droit privé, mention très bien, éloges du jury. Thèse « **Le contrat international d'équipement industriel, l'exemple algérien** » soutenue à Aix-en-Provence en décembre 1980. Jury présidé par le professeur G. Cas, directeur de la recherche.

Carrière professionnelle

- *Professeur de français*, langue étrangère (1972-1974) au Higher College of Education, République démocratique et populaire du Yémen.
- *Assistant* à la Faculté de droit d'Alger (1974-1977), Algérie.
- *Chargé d'enseignement* à la Faculté de droit et de science politique de l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III, 1977-1979)
- *Assistant* à la faculté de droit de l'université Pierre Mendès-France (Grenoble II, 1979-1985).
- *Maître de conférences, puis professeur* à la faculté de droit de l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne 1985-1995).
- *Professeur* à la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille (AMU) 1995-2013.
- Président du Département de droit privé, Faculté de droit et de science politique, Université d'Aix-Marseille, 2004-2013.
- Professeur émérite depuis 2013.

Principales spécialités

Droit commercial général, droit des entreprises en difficulté, droit du commerce international.

Enseignements spécialisés

- Droit du commerce international à Aix-en-Provence. Master II Droit de la vigne et du vin. Master II Propriétés intellectuelles.
- Droit de la société européenne, Master II Ingénierie des sociétés. Master II Droit des affaires internationales (Aix-en-Provence)
- Aspects pratiques des conflits de loi en matière contractuelle, Master II Droit des affaires internationales. (Aix-en-Provence)
- Professeur invité pour un Séminaire de droit des contrats internationaux en DEA, puis en Master 2 de droit des affaires internes et internationales à l'Université Libanaise (Filière francophone de droit) de la Faculté de droit de Beyrouth depuis 2003.
- Séminaires en droit des sociétés à l'Institut Maghrébin des douanes et de la fiscalité (Alger) 2009, 2010, 2016.
- Séminaire sur les plans de continuation et de cession dans le Diplôme d'Université de droit des entreprises en difficulté (Aix-en-Provence) 2009-2013.
- Séminaire sur l'Acte Uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif dans le droit de l'OHADA, Université Protestante, Kinshasa (RD du Congo), septembre-octobre 2014.
- *La gestion du risque juridique dans le contrat international*, Conférence en hommage au Pr. Mohd ISSAD (15 juin 2015), Institut supérieur de Gestion et de Planification (ISGP).
- Séminaire sur l'arbitrage commercial international à l'Institut Maghrébin des douanes et de la fiscalité (Alger 2017 et 2018 - Algérie).
- Séminaire sur le contrat de commerce international à l'Institut supérieur de Gestion et de Planification (ISGP), janvier 2019, Alger, Algérie.
- Séminaire sur « La gestion du capital matériel et immatériel » et sur « Les contrats de distribution et les contrats de sous traitance » Avril 2019, Université des Lagunes, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Séminaire sur l'arbitrage commercial international, Ecole des Hautes études comptables et financières, Fès avril 2024

Principales publications dans le domaine du droit du commerce international

Ouvrages :

- *Le contrat international d'équipement industriel, l'exemple algérien*, thèse de doctorat d'Etat, Aix-en-Provence 1980, mention très bien, éloges du jury. (sous la dir. du Pr G. CAS)

Articles et communications à des colloques

- *Collaboration à la rédaction et à la mise à jour du Lamy commercial Rubriques* : « Le transfert des techniques » et la sous traitance ».
- *La problématique contractuelle dans le transfert international de technologie* in « Gérer la technologie » p. 41 et s..., Séminaire de recherche, mai 1984, I.A.E. de Grenoble et Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion (F.N.E.G.E.).
- *Industrialisation, entreprises publiques et développement : esquisse d'un bilan contractuel*, Revue Droit et Pratique du Commerce international 1986, T. 12, n° 3, p. 471 et s.
- *La conciliation comme mode de règlement des différends dans les contrats internationaux*, Revue trimestrielle de droit commercial 1987, p. 173 et s.
- *Peut-on encore parler d'un droit du développement?*, Journal du droit international 1991, p. 903 et s.
- *Les frontières de l'entreprise en droit commercial* (mars 1995) ; *Place et formes du contrat dans la distribution des produits des entreprises* (mars 1996). Communications au séminaire interdisciplinaire « L'entreprise comme institution », Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme (Lyon).
- *Stratégie des acteurs économiques et production du droit par les juridictions judiciaires*, Communication au Colloque de l'Association internationale de droit économique (A.I.D.E) "Les magistratures économiques dans l'Union européenne" (Rome 1996), Revue Internationale de droit économique 1997 – 2, p. 165.
- *L'abus de droit dans le droit des contrats*, Communication aux journées CERCRID-Faculté de droit de Genève (1998) in « L'abus de droit. Comparaisons franco-suisses », CERCRID, Publ. De l'université de Saint-Etienne 2001, p. 117.

- *La société européenne : la pluralité des rattachements en question*, Recueil-Dalloz-Sirey 2002, Cahier de droit des affaires, p. 1052.
- *Les chances de succès de la société européenne (Observations sur un exemple de coordination entre le droit communautaire et le droit national)*, Communication au colloque franco-polonais (I.D.A. d'Aix-Marseille-Faculté de droit de Lodz) « Influence du droit communautaire sur le droit national : le cas de la France et de la Pologne » (2002),...
- *O.M.C., libre-échange et pays en développement*, Communication aux 1ères rencontres juridiques euro-méditerranéennes (Aix-en-Provence 2002),
- *Le rôle du droit: un constat, des questions*, Communication à la table-ronde sur "Le droit du partenariat économique euro-méditerranéen", 2e semaine de la coopération et de la solidarité internationales, Aix-en-Provence 9-13 décembre 2002.
- *Bail commercial et location-gérance*, Annales des Loyers 2003, n°10, p. 2126.
- *Distribution des produits cosmétiques et sécurité des produits (aspects juridiques internes et internationaux)*. Communication au colloque « Droit des cosmétiques et des parfums » (université d'Aix-Marseille III, 31 mars 2006), Recueil Dalloz 2006, p. 1917. Egalement communication sur ce thème au Congrès international « Concurrence, prix et protection du consommateur » Faculté de droit de l'université de Constantine (Algérie) 13-14 décembre 2006.
- *Prévenir et traiter les difficultés*, Communication au colloque du Centre de droit économique « *La sécurisation des investissements des entreprises en Afrique francophone : le droit OHADA* » - 20 mars 2009 (Faculté de droit et de science politique de l'université Paul Cézanne- Aix-Marseille III), Revue Lamy Droit civil 2010, n°67, p. 75.
- Rapport introductif (p. 21 et s.) et direction scientifique au Colloque « *Le droit libanais et le droit français : quelles convergences ? quelles coopérations ? Illustrations de droit économique.* », Actes du colloque, Centre de droit économique, Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Paul Cézanne, Marseille 25 et 26 mars 2010, Presses Universitaires d'Aix-Marseille 2011.
- *L'OHADA : esquisse d'un bilan d'étape*. Mélanges en l'honneur du Pr. J.L. Mouralis. Droit civil, civilité des droits. PUAM 2011 p. 29.
- *Industrialisation, entreprises publiques et développement : le contrat, bilan et perspectives*. Colloque OHADA sur « Les pratiques contractuelles d'affaires et les processus d'harmonisation dans les espaces régionaux » à Libreville – Gabon, 27-28 octobre 2011 ; Actes du colloque organisé par l'Ecole régionale supérieure de la Magistrature supérieure, ERSUMA 2012 (372 pages).
- *La transparence : objet et méthodes*. Communication au colloque de 2012 « La lutte contre la vie chère par la régulation économique » ss la dir de G. Virassamy, A. Laguerre, et B. Steinmann, Travaux du CERJDA (vol. 14), Université des Antilles, Faculté de droit et d'économie de Martinique, PUAM 2015, p. 29.
- *Equipeement, entreprises publiques et développement : le contrat de partenariat public-privé*, Communication au colloque UE-ASEAN n°2 sur « Le partenariat public-privé dans le cadre UE-ASEAN » Hanoi - 18 janvier 2013, éd. Bruylant 2015, p.13.
- *Droit du développement et droit de l'OHADA*, Communication à l'occasion du Forum économique : « L'OHADA au service de l'économie et de l'entreprise, Efficacité et compétitivité 1993-2013 », Hommages aux doctrinaires et pionniers de l'OHADA (22-23 octobre 2013), p. 170
- Conférence *Ethique, Régulation, réglementation dans les institutions financières. Essai de clarification illustrées par l'actualité récente*, Institut d'Economie douanière et fiscale et Banque d'Algérie, Alger Mai 2014.
- *Les réformes de droit privé en Afrique entre présent et avenir. L'exemple de l'OHADA*, Colloque des 13 et 14 novembre 2014 du LERDA, Université de Dschang (Cameroun) in Les réformes de droit privé en Afrique, p. 47.
- *Ethique, régulation, réglementation, des instruments de gouvernance en question : l'exemple des institutions financières*, communication au 20ème Colloque international du GRET, Rabat - 23 et 24 avril 2015, *Etat, gouvernementalité et changement*, ss. la dir. de A. Sedjari, L'Harmattan, 2015, p. 167.
- *Contrats d'industrialisation, entreprises publiques, droit au développement et droit du développement* communication au Colloque international de Douala (2 et 3 juin 2015) « *Le contrat au début du XXIème siècle : regards croisés, droit privé, droit public, common law.* ».

- *La gestion du risque juridique dans le contrat international*, communication à la VIII^e édition du Congrès africain des juristes d'affaires (COJA 2015), Yaoundé, 29-31 juillet 2015, « *Le contrat, de la structuration à l'opérationnalisation* ».
- *L'OHADA : esquisse d'un bilan d'étape*. Conférence au CREDO (Centre de recherche et de documentation) Yaoundé, Cameroun (19 octobre 2015).
- *Qu'est-ce qu'un droit moderne ? Illustrations en droit positif*. Communication au XXI^e Colloque international du GRET (Groupement de Recherche Espace et Territoires – Chaire UNESCO des Droits de l'Homme) – *La Modernité Inégale, pouvoirs, avoirs et savoirs dans une démocratie généralisée*. Marrakech 5 et 6 mai 2016. Ed. L'Harmattan, 2016, p. 319
- *Droit des obligations et droit du développement*, Communication au colloque de l'Université Assan Seck de Ziguinchor (Sénégal) sur le thème « *Le code des obligations civiles et commerciales au Sénégal : 50 ans après* » 25-26-27 novembre 2016. Ed. L'Harmattan 2017, p. 125 et s.
- *Réforme du droit des obligations et droit anglo-américain*, in *L'influence de la réforme du droit des obligations sur le droit des affaires*, ouvrage coll. ss la dir de C. Bloch, A. Cerati-Gauthier, V. Perrucho-Triboulet, Ed. Dalloz 2017, p. 5.
- *La francophonie au service de la coopération universitaire ,en Méditerranée : l'exemple de la Filière francophone de droit de Beyrouth*, « *Droit et civilisation en Méditerranée : Vers une culture juridique commune* », 10^{èmes} assises de l'Ecole doctorale des juristes méditerranéens, octobre 2018, PUAM 2021, p. 21 et s.
- *Les instruments juridiques des politiques publiques de développement*, Communication et Rapport de synthèse au XXIII^e Colloque du GRET, Marrakech 20 et 21 avril 2018, « *Les politiques publiques face à l'impératif démocratique et au bien-être social* », Virgule éditions 2019, p. 199, Rapport de synthèse p. 261.
- *Droit et religion dans un Etat laïque*, 22^{ème} colloque international du GRET, 27-28 avril 2017, « *Le vivre ensemble entre les valeurs et le droit* » Virgule Editions, Tanger 2019, p. 189.
- *Les suites de l'accord amiable en Afrique*, Communication au Colloque « *L'accord amiable et après ?* », Centre de droit économique (Aix-en-Provence) ss la dir. Walid Ben Hamida et Denis Mouralis, juin 2018, coll. droit des affaires, PUAM 2020, p. 205.
- *L'accord d'association UE-Liban : comparaison avec d'autres accords entre l'UE et certains Etats du sud de la Méditerranée*, Colloque « *Les partenariats des puissances économiques en Asie-Pacifique : stratégie et contenu* », Université de Chiang Mai (Thaïlande), 28-29 novembre 2019, *Revue de droit des affaires internationales*, novembre 2020, p. 773.
- *Préface* de l'ouvrage D. LOUKAKOU et B. KEITA, *Défis du droit des affaires en Afrique*, Mélanges I, L'Harmattan 2020.
- *Quelles réponses du droit face au pouvoir des GAFAM ?* 25^{ème} Colloque international du GRET, Marrakech, « *Impact du numérique et de l'intelligence artificielle sur la transformation des gouvernances publiques* », Virgule Editions 2021, Tanger, p. 101.
- *Plaidoyer pour un Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des investissements*, Mélanges en l'honneur du Pr. C.D. SOSSA, *Droit et investissement*, T1, *Droit substantiel*, Ed. du CREDIJ, Cotonou 2021, p. 129.
- *Quelle acception aujourd'hui du droit économique ?* Colloque « *Développement durable et droit économique* » ss la dir. de S. El Hassani Sbai, Université de Rabat-Association française des docteurs en droit. 15-16 juin 2022, p. 99
- *Le droit de l'OHADA, facteur d'émergence des pays de l'Afrique subsaharienne*, Colloque de l'AIDE, « *Pays émergents et droit international économique* » ss. la dir de H. Culot, H. Tourard et P. Vincent 2021, Ed. Bruylant, coll. *Droit économique international*, Bruxelles 2022, p. 253.
- *De l'opportunité d'un Acte uniforme de l'OHADA en matière d'investissement*, Colloque de l'Université de Tours, 9-10 décembre 2021, « *Les partenariats des puissances économiques en Afrique* », *Revue de Droit des affaires internationales*, n°3-4, 2022, p. 265.
- *Rapport introductif « La théorie de l'entreprise développée par l'Ecole de Rennes »*, Colloque de l'Université des Lagunes, Abidjan, 11-12-13 juillet 2022, « *L'héritage des professeurs Champaud et Rémiche : une doctrine sociale de l'entreprise en Afrique et en Europe* » (à paraître).

- *La notion d'entreprise et l'exigence de développement durable*, 5^{ème} colloque international du LARSES, « Espace, patrimoine et développement durable » Ziguinchor 23-24-25 novembre 2022 (à paraître).
- *L'Accord Liban-Israël sur la délimitation de leur frontière maritime en vue de l'exploitation des hydrocarbures en Méditerranée*, Colloque « Commerce et protection du milieu marin : Situation et perspective du droit international, régional et national », Ecole supérieure de commerce extérieur du Vietnam en partenariat avec les universités de Rennes 2 et de Tours, Hanoi, 6-7 avril 2023, Presses Université de Laval 2024 (Canada), p. 299 et s.
- *Rapport général de synthèse* au Colloque international pour la commémoration des 30 ans du Centre international pour le développement du droit, Abidjan, 27-28 avril 2023, « *Le rôle de la procédure dans la réalisation du droit substantiel* » (à paraître).
- *Le droit de l'OHADA, comme illustration d'une forme de mimétisme juridique (Pour une critique constructive)*, Revue de droit international et de droit comparé 2023, n°3-4, p. 427 et s.
- *De quelques instruments juridiques de la démondialisation*, « Démondialisation et Remondialisation. Le droit face au défi de la dépendance économique et de la souveraineté », Florence, 22-23 mai 2023, Colloque international organisé à l'occasion des 40 ans de la fondation de l'Association internationale de droit économique (A.I.D.E.), Institut Universitaire Européen, Revue internationale de droit économique 2023, n°3-4, p.185.
- *Le Digital Markets Act : un instrument juridique européen au service de la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles dans le domaine numérique*, Journées INEADEC, 22, 23, 23 mai 2024, Dakar Sénégal, à paraître.
- *Les chaînes de valeur mondiales : approche juridique, responsabilité et devoir de vigilance*, Colloque « Territoire et innovation : une dynamique intersectorielle », Laboratoire de recherches pluridisciplinaires, HECF FÈS, 18 et 19 avril 2024. La Semaine Juridique, Entreprises et Affaires, 17 octobre 2024, n°42, n°1300.
- *Les traités d'exploitation offshore des hydrocarbures*, Communication au congrès de l'Association française des docteurs en droit (AFDD), Ajaccio, octobre 2024.
- *Les instruments juridiques de la souveraineté économique face au principe du libre commerce*, Communication au colloque « Les souverainetés économique et militaire face à la mondialisation : études comparées », (Tours-Nantes, avril 2025), organisé conjointement avec les Universités de Tours, Nantes, Laval (Canada) et Ho Chi Minh (Vietnam) à paraître.
- *Présentation du micro-crédit en Afrique*, communication au Colloque « La régulation des flux financiers dans un contexte euro-africain », Journées INEADEC, Neuchâtel (Suisse), mai 2025, à paraître.
- *La directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CSDDD) : impact sur les Etats non européens*, communication aux Journées INEADEC 2026, « Sécurité et durabilité des investissements transfrontaliers en Afrique et en Europe », Faculté des sciences juridiques, économiques et sociale, Université Abdelmalek Essaadi, Tanger-Tetouan mai 2026. (à paraître).

Activités annexes.

- *Président du Comité scientifique* chargé de proposer au Directeur général de l'ERSUMA deux candidats pour le prix de la meilleure thèse en droit des affaires et en droit communautaire (OHADA) pour l'année 2013.
- *Modérateur* au Colloque international à Marseille les 20 et 21 novembre 2013 sur le thème : « *La fonction économique du droit : Regards croisés sur les 20 ans de l'OHADA* » organisé par l'Institut méditerranéen de recherche avancée (IMERA).
- Expert, membre fondateur et secrétaire général de l'Observatoire Africain sur la Pratique du droit des Affaires (OAPA - Yaoundé) créé en 2016.
- Membre du Conseil de gestion de la Filière francophone de droit de l'Université Libanaise, Beyrouth, Liban.
- Membre du Conseil scientifique de l'INEADEC (Institut euro-africain de droit économique) depuis janvier 2018.
- Présidence de la seconde journée du colloque de l'AIDE à Alicante (Espagne) sur « Le renouveau des sanctions en droit économique », mai 2025

Principales publications et communications à des colloques en droit des entreprises en difficulté

- *Le repreneur d'une entreprise en redressement judiciaire peut-il rétracter son offre?*
Détermination de la personne responsable de la gestion de l'entreprise cédée après le jugement arrêtant le plan de cession. Note sous l'arrêt de la Cour de cassation (Chambre commerciale) du 9 juin 1992, La Semaine Juridique, Cahiers de droit de l'entreprise, 1993, II, n° 479.
- *A propos du statut des pénalités contractuelles au regard de l'art. 40 de la loi du 25 janvier 1985,* observations relatives à Civ. 3e, 13 octobre 1999 et Com. 26 octobre 1999, Actualité des Procédures collectives, Supplément aux Juris-classeurs Commercial général et Procédures collectives, n° 20 du 24 décembre 1999.
- *Commentaire* sous Cass. com. 13 novembre 2001, JCP 2002, éd. E. n° 726. *Le représentant des créanciers et le commissaire à l'exécution du plan peuvent exercer l'action paulienne.*
- *Les nullités de la période suspecte,* Chronique périodique de jurisprudence, Revue des Procédures Collectives, Décembre 2002, p. 271. Juin 2003, p. 150. Mars 2004, p. 69. Décembre 2004, p. 389. Septembre 2006, p. 275. Décembre 2007 p. 226. Avril 2008, p.57. Décembre 2008, p. 47. Juin 2009, p. 46. Janvier 2010, p. 36. Décembre 2010, p. 34. Septembre-Octobre 2011, p. 45. Janvier-Février 2013, p. 31. Juillet-Août 2015, p. 62 ; Mars-avril 2017, n°2, p. 46 ; janvier-février 2018, n°1, p. 37 ; janvier-février 2019, n°1, p. 26 ; mars-avril 2020, n°2, p. 44 ; juillet-août 2021, n°4, p. 23 ; mars-avril 2023, n°2, p. 28 ; juillet-août 2024, n°4, p. 38 ; janvier-février 2025, n°1, p. 39/
- *Observations* à propos Cass. soc. 17 septembre 2003, Actual. des proc. coll. 17 octobre 2003. Procédures collectives et instances en cours devant la juridiction prud'homale.
- *Observations* à propos de Cass. com. 15 février 2005, Actual. des proc. coll. 1er avril 2005. A propos de l'application de l'ancien art. L. 622-32 du C. com. Ubi lex non distinguit nec nos distinguere debemus.
- *La prévention des difficultés des entreprises – analyse des pratiques juridiques.* Direction scientifique et Rapport introductif du colloque organisé le Centre de droit économique de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille (25-26 mars 2004), p. 9 et s. Presses Universitaires d'Aix-Marseille 2004.
- *La loi du 26 juillet 2005 de sauvegarde des entreprises,* Direction scientifique et communication « *La nouvelle procédure de sauvegarde des entreprises* » au colloque organisé en collaboration avec le Barreau de Marseille (16 novembre 2005). Presses universitaires d'Aix-Marseille 2006, p. 63.
- *Le plan de sauvegarde,* Communication au colloque organisé par le Centre de recherche en droit privé de l'Université de Caen (26 et 27 janvier 2006) « *Droit des procédures collectives – Les dernières réformes* », Rev. des proc. coll. 2006, p. 182.
- *Les nullités de la période suspecte dans la loi du 26 juillet 2005 sur la sauvegarde des entreprises,* Rev. proc. coll. 2006, p. 66.
- *Commentaire* sous Cass. com. 7 novembre 2006, JCP, G, 2007, n° 10017, Procédures collectives. L'abandon de la quot-part d'un bien immobilier ne constitue pas le paiement d'une dette non échue.
- *Observations* à propos Cass. com. 21 juin 2007, Actual. des proc. coll. 18 septembre 2007. Application de la loi nouvelle dans le temps... suite... et fin ?
- *Observations* à propos de Cass. com. 1er avril 2008, Actual. des proc. coll. n°9, 3 juin 2008, Clause de réserve de propriété, action en revendication et restitution...
- *Observations* à propos de CA Dijon 17 juin 2008, Actual. des proc. coll. n° 19, 2 décembre 2008, Cession d'un bail rural dans le cadre d'une procédure collective.
- *Observations* à propos de Cass. com. 6 octobre 2009, n° 08-18.547 et 08-15.048, Actual. des proc. coll. n° 19, 27 novembre 2009. Réserve de propriété : nature juridique de l'action en paiement du vendeur initial ?
- *Présentation de l'Acte Uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif,* Colloque sur « *Le nouveau droit OHADA* » Centre de Droit Economique (Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille), mars 2009.
- *Observations* à propos de Cass. com. 2 mars 2010, n° 09-10.410, Actual. des proc. coll., n° 7, 9 avril 2010. Résiliation du bail professionnel.
- *Le plan de cession,* Fascicule au Répertoire Dalloz de droit commercial, septembre 2011 et mise à

jour en 2015.

- *Les solutions du redressement judiciaire*, Fascicule au Répertoire Dalloz de droit commercial, janvier 2013 et mise à jour en 2015.
- *La reconstitution du patrimoine par l'annulation des actes accomplis pendant la période suspecte*, Communication au colloque « Patrimoine et Procédures collectives » (Aix-en-Provence 18 octobre 2013), Centre de Droit Economique, Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille.
- *Les cessions d'actifs dans la réforme du droit des entreprises en difficulté* (Ord. 12 mars 2014), Communication au Colloque du Centre de droit économique (Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille), 27 juin 2014.
- *Le dispositif de la loi Macron relatif aux entreprises de plus de 150 salariés* (art. 631-19-2 du C. com.), Recueil Dalloz 2015, p. 2460.
- *Les nouveaux privilèges de l'argent frais : fondements et pratiques*. Communication au colloque de l'ERSUMA « La réforme des procédures collectives d'apurement du passif dans le droit OHADA : approche comparée droit français, droit OHADA » Paris 5-6 octobre 2016. Rec. Penant 2018, p. 210.
- Conférence sur le droit français des entreprises en difficulté à la Faculté de droit de Fès (Maroc), avril 2018.
- *Réflexions sur la défaillance des entreprises et sur les instruments juridiques permettant d'y remédier*, Communication au Colloque international du LARSES les 11, 12, 13 et 14 novembre 2020 à Ziguinchor (Sénégal) « Regards croisés sur la défaillance des organisations et institutions en Afrique ». A paraître.
- *Cass. com.*, 6 déc. 2023, n° 22-15.580, F-B : JurisData n° 2023-021785, JCP 7 mars 2024, éd. E. n°1062 En l'absence d'administrateur judiciaire, le débiteur a le pouvoir de conclure un contrat de travail ou un avenant à ce contrat.
- *Entreprise en difficulté : ouverture*. Fascicule au Répertoire Dalloz de droit commercial avril 2023.

Droit civil

- *De l'idée d'association comme fondement du pouvoir des époux communs en biens*. Revue trimestrielle de droit civil, 1988, p. 31 et s.
- *A propos de la qualification d'une garantie indépendante et de la nullité de celle-ci fondée sur les manoeuvres dolosives du garant*. Note sous l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 27 juin 1990, Recueil Dalloz-Sirey 1992, p. 30 et s.
- *A propos du refus d'indemniser un piéton victime d'un accident de la circulation dans lequel est impliqué un tramway*, note sous l'arrêt rendu par le 2^{de} Chambre civile de la Cour de cassation le 29 mai 1996, Recueil Dalloz-Sirey 1997, p. 213.
- *A propos de la responsabilité des grands-parents (brève contribution à la réflexion sur la responsabilité du fait d'autrui)*, Recueil Dalloz-Sirey 1997, p. 397.
- *A propos du heurt d'une baie vitrée: un contentieux récurrent en matière de responsabilité du fait des choses*, note sous Cass. civ. 2e 15 juin 2000, Recueil Dalloz-Sirey 2001, Jurisprudence, p. 886.
- *Qu'est-ce qu'un droit moderne ? Illustrations en droit positif*. Communication au XXI^{ème} colloque international du GRET, Marrakech, 5-7 mai 2016. in « Pouvoirs, avoirs et savoirs, dans la construction d'une démocratie généralisée » n Ed. L'Harmattan, 2016 p. 319.
- *Droit et religion dans un Etat laïque*, Communication au XXII^{ème} Colloque international du GRET, Marrakech 27-28 avril 2017, « Le vivre ensemble entre les valeurs et le droit ».

Procédure pénale

- Communication sur le thème: "*Les activités de médiation dans les Maisons de justice et du droit: esquisse d'un cadre théorique*". Journée d'études du Parquet du Tribunal de grande instance de Pontoise (Abbaye de Royaumont, 20 juin 1994) portant sur le thème "Action publique, médiations et maisons de justice".
- *La médiation pénale, Commentaire du nouvel article 41, dernier alinéa du Code de procédure pénale*. JCP. 1994, G, I, n° 3760.
- *Sur l'application du nouvel article 78-2 alinéa 7 résultant de la loi n° 93-992 du 10 août 1993 en matière de contrôle d'identité*. Note sous l'arrêt de la Cour d'appel de Lyon du 19 avril 1994, JCP. 1995, G, II, n° 22414.
- *Entretien avec le Président J.M. FAYOL-NOIRETERRE sur l'instauration de l'appel en matière*

criminelle, J.C.P. 1996, G, I, n° 3951

- *La souveraineté populaire en question (A propos de la réforme de la Cour d'assises)*, J.C.P. 1996, G, I, n° 3952.

- Participation à un contrat de recherche (CERCRID-C.N.R.S.-Saint-Etienne) pour le Ministère de la Justice sur *les modes alternatifs de règlement des différends en procédure pénale* (1999-2001).

Droit commercial général

- *La situation du commissaire aux comptes après la loi n°84-148 du 1er mars 1984*, La Semaine juridique, 1984, éd E, n° 14304.

- *Les contrats de distribution dits de partenariat, Etude sur l'état du système après la loi n° 89.1008 du 31 décembre 1989 (art. 1er) et le décret n° 91.337 du 4 avril 1991*, CERCRID, Rapport de recherche au Ministère de l'artisanat, du commerce et de la consommation, Direction du commerce intérieur, Avril 1992.

- *Approche fonctionnelle de la nature juridique de la retenue de garantie dans les marchés privés d'entreprise*. La Semaine juridique, 1985, éd E, n° 14478.

- *Les contrats de distribution concernés par la loi Doubin*, Recueil Dalloz-Sirey, 1993, p. 218 et s.

- Séminaire interdisciplinaire de la Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'homme (Lyon)

"L'entreprise comme institution". Communications sur le thème: "*Les frontières de l'entreprise en droit des affaires*" (mars 1995). "*Place et formes du contrat dans la distribution des produits des entreprises*" (Mars 1996).

- *Le contexte juridique de l'art. 1er de la loi du 31 décembre 1989 dite Loi Doubin (Méthodologie d'une recherche)*, Revue de la Recherche juridique 1996-4, p. 1207.

- "*Les frontières de l'entreprise en droit commercial*", Recueil Dalloz-Sirey 1999, Cahier de droit des affaires, Chron. p. 415.

- *A propos de l'impossibilité statutaire de supprimer le droit de vote d'un associé d'une société en commandite par actions*, note sous Cass. com. 9 février 1999, JCP 1999, G, II, n° 10168.

- *Bail et commercial et location-gérance*, Etudes sur les baux commerciaux (après cinquante ans d'application du statut (1953-2003), Annales des loyers n°10, octobre 2003, p. 2126.

- *La transparence, objet et méthodes*, Communication au colloque « La lutte contre la vie chère par la régulation économique. Réflexions sur la loi n°2012-1270 du 20 novembre 2012, », Travaux du CERJDA, Université des Antilles et de La Guyane, 21 juin 2013, PUAM 2015, p. 29.

- *Propos introductifs sur la pérennité du statut des baux commerciaux*, in colloque à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du statut des baux commerciaux, « *D'un état des lieux aux propositions de réforme* », Centre de droit économique, Aix-en-Provence 13 décembre 2013, revue Annale des loyers 2014, p. 755.

- Conférence sur « *L'évolution contemporaine du droit des sociétés en France* », Université Arabe de Beyrouth (Liban), mars 2017.